





Fonds d'Assurance Formation
des Chefs d'Entreprise Artisanale

Artisans et Commerçants de l'électronique et de l'électroménager

Plus seulement les stages techniques pointus, car la maintenance de second niveau se réduit et se concentre.

Mais aussi des formations techniques plus larges sur les nouvelles gammes de produits, afin de permettre à l'artisan de connaître l'utilisation, la connectique et le premier diagnostic du maximum de produits.

Des formations pour répondre aux marchés développés par le numérique, la TNT, les opérateurs Internet.

Les techniques de **vente spécifiques aux produits** de l'électronique et de l'électroménager, en magasin, mais aussi chez le client et en collectivité.

La valorisation et la **vente des services** proposés par l'artisan.

La stratégie des entreprises : comment faire les bons choix pour l'avenir de son entreprise ?

Face à des telles mutations :

NE PAS ÉVOLUER, C'EST DISPARAITRE !

Forte de cette conviction, **FEDELEC se mobilise sur une priorité :**

LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS



14 Rue Chapon
CS 81234

75139 PARIS CEDEX 03

Tél. : 01 53 01 05 22

www.fafcea.com

Pourquoi ?

Se former, c'est acquérir les nouvelles compétences **nécessaires au maintien et au développement de votre entreprise.**

Comment ?

Grâce au FAFCEA, le fonds qui aide au **financement de vos stages** et de ceux de votre conjoint.

PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE PÔLE FEDELEC DANS VOTRE RÉGION

Sommaire

Editorial

Le plus beau de tes cadeaux,
par Philippe GOJ,
Président 3.5 de FEDELEC **5**

CROIS I ADE

PROGRAMME..... **18-20**

Dossier

Raconte moi ton histoire ! **4**

20-30 : On fonde..... **6 & 8**

40 : On résiste **12**

50 : On défend **14**

60 : On crée..... **16**

70 : On se groupe..... **22**

80 : On forme et on informe **26**

90 : On informe et on forme **28**

2000 : On commerce **32**

2010 : On voit **34**

2020 : On prévoit **36**

Les infos de nos partenaires

FAF CEA **2**

CHAUVIN ARNOUX **7**

MAAF PRO **9**

ENEDIS..... **10 & 11**

AG2R LA MONDIALE..... **13 & 39**

EDF..... **15**

CONSUEL..... **17**

PROMOTELEC **17**

ECOLOGIC..... **19**

OP COMMERCE..... **21**

ADEME..... **21**

BATIMAT..... **23**

ECOSYSTEM..... **24 & 25**

PREVACT **27**

SDS..... **29**

HAGER **29**

GARANÇE **30 & 31**

ASWO **33**

EI ELECTRONICS..... **33**

PREVENTICA..... **35**

EDEN **37**

CIAMT **38**

CNAMS **38**



Revue éditée avec le concours de :
CSAE - FEDELEC Île de France,
COPRATTEL - FEDELEC 67,
SAMÉEE - FEDELEC 27,
Adhérents de FEDELEC - Fédération
Nationale des Professionnels de
l'Électricité et de l'Électronique
www.fedelec.fr

Rédaction
Administration et Publicité :
Communications et Partenariats
1 place Uranie
94345 JOINVILLE LE PONT CEDEX
Tél : 01.43.97.31.30

Maquette et impression :
Imprimerie Sodal
20 route de Villandraut
CS 40001
33213 LANGON Cedex

ISSN 2275-6434

Raconte moi ton histoire !

100 ans ? un siècle ?

C'est en effet en 1924 qu'est créée la Fédération Nationale des Artisans Electriciens, la FNAE qui deviendra FEDELEC en 1984 en fusionnant avec la FENASPRETEM.

Remercier le passé, vivre le présent, croire en l'avenir disait le père C.

Les autres pages de cette revue, le FEDE'RATION et ses annexes sur le site, les intervenants et débats du congrès nous prouvent combien les FEDELEC vivent le présent et croient en l'avenir.

Mais il convient dans ces pages-ci de remercier le passé.

Vous trouverez donc au fil de ces 12 pages «HISTOIRE» une brève chronologie, de la fédération et de son environnement.

1943-1965

RÉTROSPECTIVE de la FÉDÉRATION NATIONALE des ARTISANS ÉLECTRICIENS
F.N.A.E. - Installateurs, Répar. et Branches annexes.

Notre Fédération est la plus ancienne des métiers de l'électricité. créée en 1924 elle a réellement 40 années d'existence, mais vu son origine C.G.A.F. elle n'eut jusqu'en 1940 que peu ou pas d'activité ; dissoute en 1940 par Vichy, elle fut remise clandestinement sur pied en 1943 par 5 collègues d'indougeant contre la répartition odieuse de la monnaie matière et pour tenter de faire revivre l'activité des Comités d'Organisation (malheureusement ne subsista de ces 5 collègues que le Président actuel).

Deux premiers congrès eut lieu à Grenoble en 1945. Sous l'impulsion et par la propagande des collègues précités, une quinzaine de départements répondirent à la convocation. 8 syndicats furent formés. Le Bureau fédéral constitué. Félix Herzogot (seine) fut élu Président. Les statuts déposés. Le siège fixé chez le Président, 18, rue Marbeuf à Paris.

Actuellement, la Fédération a des syndicats organisés et des représentations dans 65 départements, des effectifs atteignent fin 1964 près de 5000 adhérents. Elle est propriétaire des locaux qu'elle occupe 20, rue d'Hauteville à Paris.

De nombreux et importants congrès nationaux, auxquels participent de hautes personnalités furent organisés (21 à ce jour).

Au cours de ces importantes manifestations nationales des rapports et revendications furent étudiés, la majeure partie obtint satisfaction, quelques-uns après plusieurs années de lutte.

La F.N.A.E. est la Fédération de l'Équipement Électrique reconnue comme la plus représentative par les Pouvoirs Publics.

Quelques-unes de nos réalisations importantes.

En 1948, nous avons obtenu la suppression de la Cotisation intempérisée.

En 1955, nous sommes signataires de la Convention Collective Nationale.

Nous sommes membres fondateurs de la Confédération Nationale des Métiers - C.N.A.M. de Qualifiée, notre Président est 1^{er} Vice-Président, de la Commission Nationale de Liaison ventes, du Comité National E.D.F. Installateurs.

Nous avons des délégués dans toutes les Commissions Locales de Liaison, certains collègues en sont les Présidents ou Vice-Présidents.

Nous avons des délégués près de tous les Chefs de Centre E.D.F.

Nous faisons partie de Promotelec dont l'activité près de M.M. les Architectes, les Promoteurs & le Ministère de la Construction a fait augmenter le nombre des points d'utilisation de l'électricité dans la construction. En 1955, nos amis de la Seine-Maxime instituèrent dans leur département "Le Contrôle des Installations Électriques" avant mise en service par E.D.F.

Malgré une forte opposition d'autres organisations syndicales nous n'avons pas abdiqué, en 1960 quelques comités de contrôle virent le jour dans quelques départements. Le congrès national 1964 à Brest réclama l'application nationale pour le 1^{er} janvier 1965. Nous avons gagné. Les comités sont mis en place, région par région, pour être définitivement en exercice fin 1965. Il restera quelques difficultés à vaincre, nous nous y employons.

Nous avons, en grande partie, après la loi de nationalisation, évité que E.D.F. fasse des ventes directes ainsi que des travaux d'installation.

Dans certains Centres, des barèmes de prix sont en vigueur pour les travaux confiés par E.D.F.

De nombreux syndicats ont établi pour leur département des Barèmes de Prix d'Installation.

Contre les Robiniers, en plus de la défense générale, nous avons établi des prix de Rebobinage de moteurs.

Contre les Radios, nous avons lutté contre la perception de la redevance par le vendeur, nous avons fait abroger le décret.

Nous luttons toujours pour la suppression du registre de vente en demandant la déclaration de client aux feuilles d'impos.

Nous avons édité une affiche tarif maxin d'œuvre Radio et Télévision.

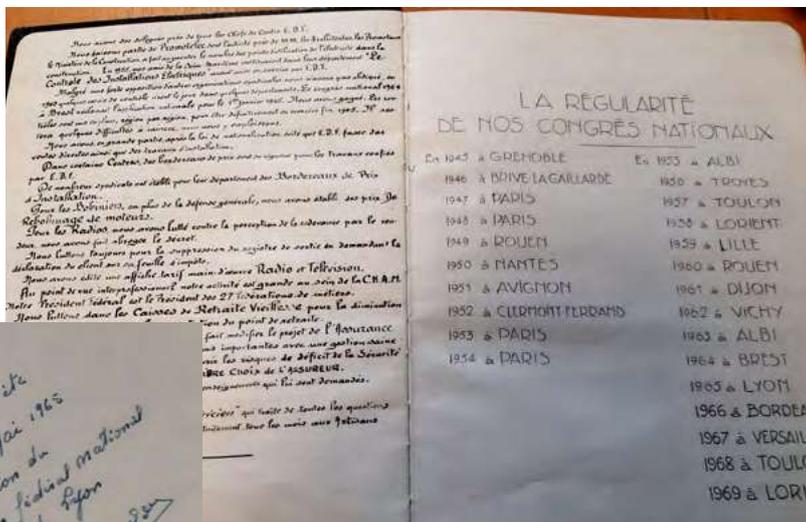
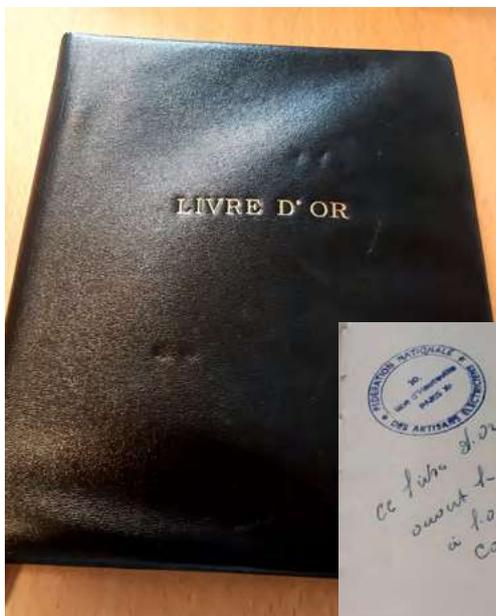
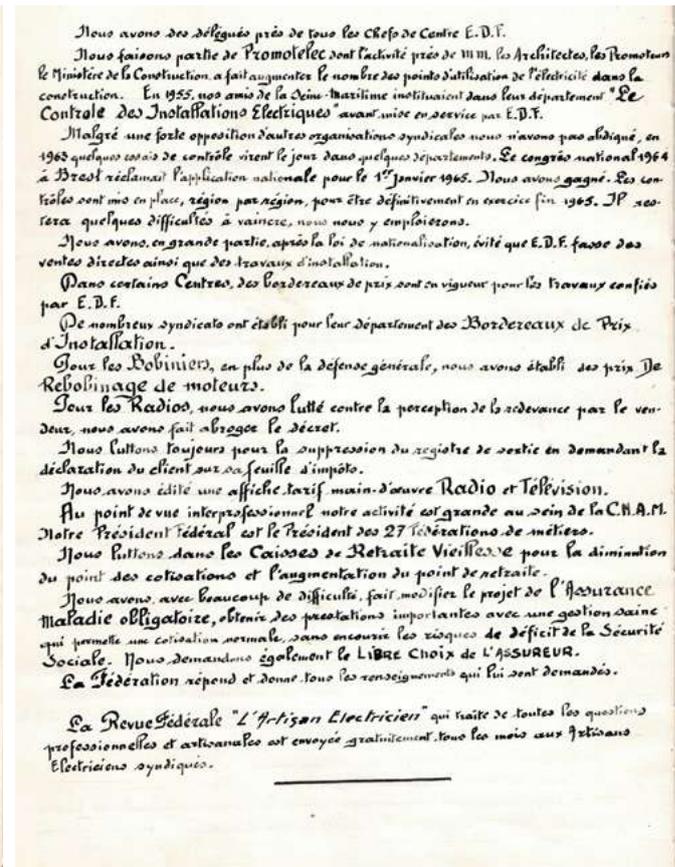
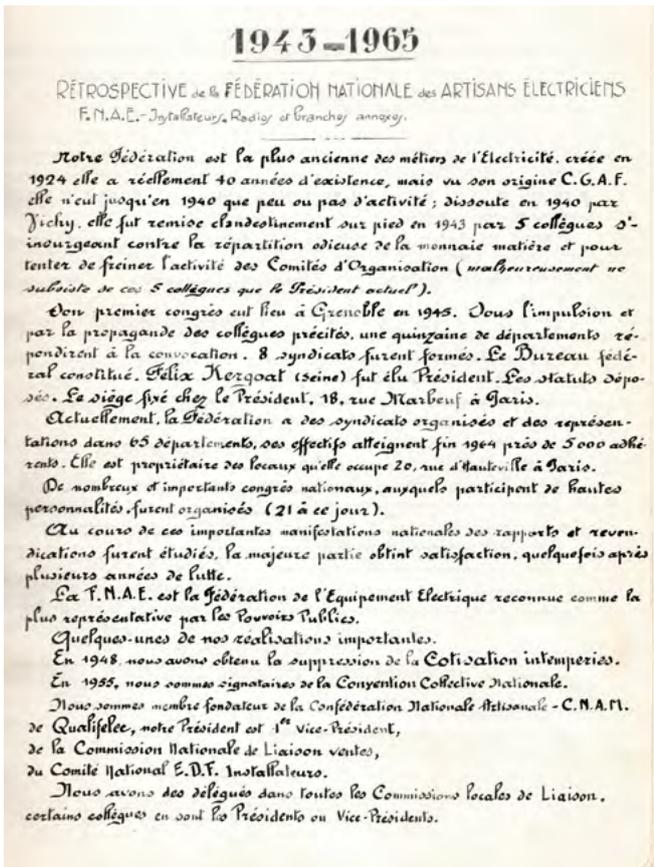
Au point de vue interprofessionnel notre activité est grande au sein de la C.N.A.M. Notre Président fédéral est le Président des 27 fédérations de métiers.

Nous luttons dans les Caisses de Retraite Vieillesse et pour la diminution du point des cotisations et l'augmentation du point de retraite.

Nous avons, avec beaucoup de difficultés, fait modifier le projet de l'Assurance Maladie obligatoirement, obtenu des prestations importantes avec une gestion saine qui permet une cotisation normale, nous avons encouragé les régimes de Sécurité Sociale. Nous demandons également le LIBRE CHOIX de L'ASSUREUR.

La Fédération répond et donne tous les renseignements qui lui sont demandés.

La Revue Générale "L'Artisan Electricien" qui traite de toutes les questions professionnelles et artisanales est envoyée gratuitement, tous les mois aux artisans Electriciens syndiqués.



Le plus beau de tes cadeaux....



Cent fois sur le métier, les ouvrages de la représentation, de la défense, de la coopération de l'entre aide, furent, sont et seront remis, pour nos métiers et nos statuts.

Remercier pour tout ceci, les femmes et hommes qui ont donné pour eux et pour leurs collègues depuis... 100 ans !

Mais en cherchant à illustrer ces temps et éclairer l'aube d'un nouveau siècle, l'ancêtre président se poserait volontiers en un « Père Castor » raconte nous. (*)

Un vrai grand président de l'UPA me transmet, il y a bien longtemps, qu'il fallait savoir observer à quelle étape en était un président. Tout d'abord il parle du métier qu'il représente et des problèmes de sa filière. Quelques années plus tard, conscient d'avoir à se massifier, il parlera de son statut et donc des sujets interprofessionnels. Ensuite (rattrapé ? inquiet ?) il n'oubliera plus de parler de lui, de «ses» combats, de «ses» réussites. Enfin dans le dernier temps, insubmersible et détaché de toute obligation, il vous parlera de... son conjoint, sa famille, ses enfants, son foyer...

Un parallèle serait-il possible avec une «vieille» fédération ?

Oui FEDELEC a parlé et s'est préoccupée en premier de ses métiers, en structurant ses professions et fondant des organismes comme QUALIFELEC, CONSUEL, DUCRETET, COSAEL...

Elle se massifia avec la CNAM d'abord, puis l'UPA, puis l'U2P, pour représenter ses statuts au travers de nos nombreuses délégations.

Parler d'elle-même, de FEDELEC ? Bien sûr ce fut indispensable au tournant du millénaire avec internet puis les réseaux sociaux, la «représentativité» pesée et le recul des unions et des chambres consulaires locales. Parler de soi ? Inéluctable, salvateur...vital !

Aussi la «présidée» finirait-elle par parler de sa famille, de ses proches ?

Oh que oui !

Au-delà de tous ces parcours, ce qui résonne, qui reste, qui remémore, c'est la convivialité, le partage avec les compagnons devenus amis et les partenaires devenus «particuliers» de notre fraternité.

Cet ami, qui connaît le mieux nos défauts et qui nous aime quand même.

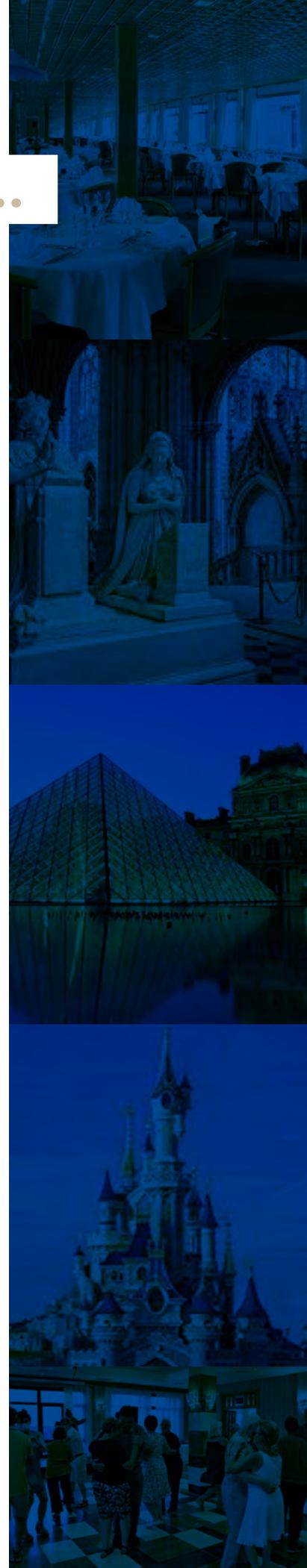
Ce partage nous permet de ressentir un peu cet anniversaire, cette fête comme la nôtre, la vôtre et l'une de ces bougies est peut-être la mienne, la tienne.

Oui ami, compagnon, partenaire, ses flammes sont aussi les tiennes et le cadeau que tu nous fais en étant heureux avec FEDELEC, est le plus beau, le plus cher, le plus rare de «mes», de nos, 100 ans. ■

PHILIPPE GOJ, PRÉSIDENT 3.5 () DE FEDELEC**

* donc là je parle de moi, je n'en serai donc qu'au troisième stade ? Ouf ?

** Stade présidentiel sur l'échelle décrite de 0 à 4



20- 30 : On fonde

L'environnement

La reconnaissance du statut d'artisan

Si la notion d'artisan existe depuis au moins le Moyen Age, elle n'a cessé d'évoluer au fil des siècles. La conscience d'une spécificité artisanale n'intervient qu'au début du XX^{ème} siècle, qui voit se créer diverses institutions professionnelles.

Au lendemain de la première guerre mondiale, la III^{ème} république institue l'artisanat comme alternative à l'exploitation du prolétariat par le patronat.

Il faudra attendre 1920 pour que l'artisan apparaisse dans la Gazette des Métiers et soit enfin reconnu par la fonction publique. Ce dernier progresse et existe progressivement par la reconnaissance que lui apporte l'état, même si sa progression est restreinte (développement commercial limité et pas plus de 2 employés).

Formation générale et professionnelle, réglementation de l'apprentissage

La loi Astier de 1919, encadre l'enseignement générale et technique. Avec la création de la taxe d'apprentissage (1925), l'essor du CAP (1911) elle organise l'apprentissage.

Les enseignements, sous le contrôle de l'état, doivent être dispensés en concertation avec les représentants des métiers : associations professionnelles et «comités» des toutes nouvelles chambres de métiers.



medaille de la CGAF (2 faces)



affiche liste électorale chambre de métiers

Création des chambres des métiers

Des comités des métiers artisanaux et agricoles s'étaient développés dans les chambres de commerce depuis 1919 et le projet de chambres de métiers "bouillonnait".

En 1925 naissent les Chambres des métiers, début de la réglementation «moderne» de l'artisanat : « organes des intérêts professionnels et économiques des artisans, maîtres et compagnons », ont vocation à « participer à l'organisation de l'apprentissage », sont composées de « deux tiers d'artisans-maîtres et d'un tiers d'artisans-compagnons ».

Elles consultent les « organisations professionnelles intéressées ».

Est en outre créée l'Assemblée des Présidents des Chambres de Métiers de France, (1931) qui deviendra l'APCM (1966), puis l'APCMA (2010) et en 2019 CMA France.



Enregistreur d'énergie Installation monophasée



Éducation



Efficacité
énergétique



Transports



Tertiaire
& résidentiel



Industries



Production,
transport
& distribution

**Améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment
par des mesures de suivi des consommations :
le PEL 51 est l'instrument idéal**

**Mise en place simple et efficace de l'enregistreur PEL 51
sans interruption de l'alimentation secteur.**

- Compteur d'énergie
- Mesure tension et courant TRMS
- Mesure de puissance W (P, Pf), VA et var (N, Qf et D)
- Mesure des PF, DPF/Cos φ
- Alimentation par la phase
- Boîtier compact et aimanté



600 V
CAT III



WIFI



TRMS

20- 30 : On fonde (suite)

Montée du syndicalisme professionnel et naissance de FEDELEC

La création de la Fédération Nationale des Artisans Electriciens (FNAE) résulte d'un vaste mouvement qui vit entre deux guerres la naissance de la plupart des organisations professionnelles de l'artisanat.

De la suppression des ententes...

Tout aurait pu s'arrêter... à la révolution française, avec la loi Le Chapelier (1791) qui aura durablement marqué l'histoire du syndicalisme en France. Elle interdit les corporations et les coalitions de métiers, dans le principe de la liberté du travail et de la vie économique. Elle condamne de fait le système d'apprentissage qui existait depuis le moyen-âge.

Cependant, les problèmes liés à un libéralisme débridé (concurrence sauvage, dégradation de la vie des travailleurs) conduisent rapidement à contourner le texte.

En 1864, la loi Ollivier autorise les coalitions, puis la loi Waldeck-Rousseau de 1884 instaure la liberté syndicale. De toléré, le syndicalisme (associations professionnelles ouvrières et patronales) devient légal en France.

En 1901 est créée l'Union des industries métallurgiques et minières, association patronale de branche destinée à prendre en charge les questions liées à la législation du travail. La loi sur les associations permet en effet l'essor de tout groupement défendant un intérêt commun.

...à la naissance du syndicalisme professionnel artisanal

Dans ce contexte, l'époque connaît un vaste mouvement aboutissant à la naissance de la plupart des organisations professionnelles de l'artisanat, la plus ancienne étant celle des cordonniers.

Au sommet de la pyramide se trouve la Confédération Générale de l'Artisanat Français, créée en 1922. Elle chapeaute et coordonne l'activité des fédérations membres, assure la défense juridique des adhérents des fédérations affiliées, édite le bulletin *L'Artisan Français*, fournit le personnel administratif nécessaire au fonctionnement des fédérations.

Les fédérations regroupent à l'époque des syndicats généraux de spécialité dont le siège est à Paris et les administrateurs parisiens pour la plupart.

Création de la FNAE

Parmi celles-ci, la Fédération Nationale des Artisans Electriciens, déclarée à la Préfecture de Paris le 19 décembre 1924, est constituée de deux organisations : le syndicat général des maîtres artisans électriciens en bâtiment qui comprend 561 membres : le syndicat général des maîtres artisans électriciens en constructions électriques qui compte 1769 membres.

Son président est M. DELEAGE, et ses membres sont essentiellement situés en région parisienne. Il sera remplacé par Alfred DUBUT en 1933. En 1936, les syndicats des départements de la Marne, de la Somme, de l'Oise et de l'Eure-et-Loir viennent grossir les rangs de la fédération, rejoints l'année suivante par la Vienne et Saint Quentin.

Au niveau des réalisations, il est à noter la mise en place d'une coopérative d'achats. La fédération milite pour obtenir l'interdiction aux compagnies électriques de réaliser des installations. Elle mène une lutte contre le travail au noir réalisé par les fonctionnaires en dehors de leurs horaires de travail.





Entre la FEDELEC et MAAF PRO une histoire de CONFIANCE !

Assureur historique
des artisans du
bâtiment, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



Exercer en tant qu'installateur électricien est un métier complexe qui nécessite une expertise technique et des connaissances réglementaires importantes pour mener à bien l'ensemble des missions qui lui sont confiées. Pour vous aider à préparer vos chantiers, le Comité SéQuélec propose des fiches pratiques qui vous permettent d'identifier rapidement les règles à suivre et les étapes à respecter dans chacune de vos interventions.

Le comité SéQuélec (sécurité et qualité dans l'utilisation de l'électricité) est une instance qui réunit Enedis et les organisations professionnelles d'installateurs électriciens, parmi lesquelles la CAPEB, FFIE, le Serce, Fedelec ou encore le CONSUEL. Son objectif est de favoriser la qualité et la sécurité des ouvrages électriques, du réseau de distribution jusqu'aux installations des clients.

Pour atteindre cet objectif, le comité harmonise les procédures d'intervention sur les ouvrages électriques et réalise des fiches, ainsi que des guides pratiques dédiés à la mise en œuvre et aux matériels, pour expliquer de manière synthétique et accessible les normes et les règles à appliquer dans chacune des missions dévolues à l'électricien.

LES FICHES SÉQUÉLEC SONT TÉLÉCHARGEABLES GRATUITEMENT SUR LE SITE D'ENEDIS :

- Fiche n° 1 : Branchements provisoires basse tension (branchement forain ou de chantier) ;
- Fiche n° 2 : Disjoncteur de branchement différentiel ;
- Fiche n° 6 : Mise sous tension pour essais ;
- Fiche n° 7 : Attestation de Conformité CONSUEL ;
- Fiche n° 8 : Procédure de raccordement et prestation de mise en service pour consommateur basse tension (BT) de puissance inférieure ou égale à 36 kVA ;
- Fiche n° 9 : Procédure de raccordement et prestation de mise en service pour producteur basse tension (BT) de puissance inférieure ou égale à 36 kVA ;
- Fiche n° 10 : Procédure de raccordement et prestation de mise en service pour consommateur basse tension (BT) de puissance supérieure à 36 kVA ;
- Fiche n° 11 : Procédure de raccordement et prestation de mise en service pour producteur en basse tension (BT) de puissance en injection supérieur à 36kVA ou en HTA ;
- Fiche n° 12 : Procédure de raccordement et prestation de mise en service pour consommateur HTA ;
- Fiche n° 16 : Le circuit de communication du branchement ;
- Fiche n° 19 : Mise en œuvre des panneaux de contrôle ;
- Fiche n° 20 : Procédure mise sous tension poste HTA Client avec Certificat Poste HTA visé par Consuel ;

- Fiche n° 21 : La pompe à chaleur ;
- Fiche n° 22 – Mise en œuvre de la réglementation anti endommagement (DT – DICT) pour la construction des branchements sans extension de réseau ;
- Fiche N° 23 – Traitement du branchement lors de l'isolation des façades d'une construction individuelle existante.

GUIDES SÉQUÉLEC

- Guide n°3 : Réseaux et branchements BT souterrain lotissement
- Guide n°4 : Branchements individuels à puissance surveillée
- Guide n°5 : Branchements individuels souterrains et aéro-souterrains à puissance limitée
- Guide n°6 : Réalisation de postes HTA/BT de distribution publique - Fascicule n°1 : Principes de base
- Guide n°7 : Réalisation de postes HTA/BT de distribution publique - Fascicule n°2 : Poste préfabriqué
- Guide n°8 : Réalisation de postes HTA/BT de distribution publique - Fascicule n°3 : Poste sur poteau
- Guide n°9 : Réalisation de postes HTA/BT de distribution publique - Fascicule n°4 : Poste en immeuble
- Guide N°10 - Réalisation de colonne électrique ou entièrement rénovée
- Annexe Guides Pratiques GP10 et 11 : Document d'autocontrôle pour branchements collectifs à l'usage de la maîtrise d'ouvrage de construction
- Guide N°11 : Intervention et travaux sur colonne électrique existante
- Guide N°12 : Réalisation d'ouvrages collectifs tertiaires et commerciaux
- Guide n°13 : Dimensionnement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques dans les immeubles collectifs (IRVE)
- Guide n°14 : Prévention du risque électrique lors d'opérations sur les ouvrages en basse tension du « Réseau Public de Distribution » (RPD)
- Guide N°15 : Compteur communicant Linky
- Guide N°16 : Document technique type pour présenter un dossier de branchement pour raccordement collectif
- Guide N°17 : Réalisation de poste de livraison client HTA
- Guide N°18 : Conditions et mise en oeuvre d'une opération d'autoconsommation
- Guide N°19 : Guide IRVE domaine B (en cours)



VA Y AVOIR

DU SPOT



RCS n°444 608 442 - ROSA PARIS

Les électriciens d'Enedis branchent les grands événements au réseau électrique pour limiter l'usage de groupes électrogènes diesel et réduire de 90 % leurs émissions de CO₂ liées à l'énergie*.

ENEDIS

Bienvenue dans la nouvelle France électrique.

On recrute, rejoignez-nous.

*En France métropolitaine, en 2022, un événement branché au réseau d'électricité permet de réduire de 90 % les émissions de CO₂ liées aux besoins en énergie électrique par rapport à un événement fonctionnant sur des groupes électrogènes diesel d'une puissance inférieure ou égale à 1000 kW. Méthode de calculs certifiés par le cabinet Carbone 4. Plus d'informations sur enedis.fr/branchonslesevenements. **L'énergie est notre avenir, économisons-la !**

40 : On résiste

Manque de matières premières, travail forcé puis concurrence des monopoles, La fédération est «dissoute» par Vichy, renaît clandestinement pendant l'occupation et se développe après-guerre, pour combattre.

Dès le début de la guerre, les professionnels sont touchés par la pénurie de matières premières. Réquisitionnés pour son effort de guerre métaux non ferreux, étain, plomb, nickel ou cuivre partent vers les usines d'armement.

De même, sous le gouvernement de Vichy s'impose le Service de travail obligatoire (STO), réquisition et transfert vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français.

Certains sans plus de matières premières ou forcés de partir, choisissent le maquis et la résistance.

La Fédération traverse le tempête

La Fédération est dissoute par le gouvernement de Vichy en 1940 et la Gestapo saisit ses archives. La Fédération continue de défendre les intérêts de ses adhérents, milite pour une baisse de l'électricité et participe aux négociations salariales. Elle reste silencieuse pendant près de deux ans. Le manque de matière est la préoccupation dominante. Les électriciens cherchent à contrer l'activité des comités d'organisation.

En 1943, la Fédération reprend clandestinement son activité à l'initiative de 5 électriciens. Parmi eux, Felix KERGOAT, grand résistant, président du syndicat général des maîtres artisans électriciens de la Seine, deviendra le président fédéral en 1945.

Cette mise en place d'actions et ces prises de position contribuent largement à la représentativité des organisations patronales après la guerre.



affiche cuivre



Félix Kergoat

Réorganisation de la Fédération

Dès 1943, Félix KERGOAT entreprend de reconstituer la fédération qui reprend une existence officielle. Son siège est situé dans l'entreprise de son Président **au 13 rue Marbeuf à Paris.**

En 1945, elle organise son premier Congrès National à Grenoble. Mais en parallèle, la Confédération Générale de l'Artisanat Français, à laquelle la FNAE était rattachée avant guerre, perd considérablement de son audience à la libération car compromise avec le régime de Vichy.

En 1948 on démissionne de la CGAF, on change statuts et administrateurs.

La FNAE adhère alors à la Confédération Nationale Artisanale de France et de l'Union

Française : CNA, qui deviendra la CNAM, puis la **CNAMS**, qui vient de se constituer, et dont elle est membre fondateur. Au programme de la confédération : sécurité sociale, fiscalité artisanale, défense des métiers féminins, apprentissage, loi organique de l'artisanat, statuts des professions, répartition équitable des matières contingentées, intégration de l'artisanat dans le plan Monnet...



M. Leon, CNAM



13 rue Marbeuf



premier bulletin d'information

Premiers journaux syndicaux de la FNAE

Le Syndicat Général des Maîtres Artisans Electriciens crée le premier Bulletin d'Information en mars 1945. Ce bulletin mensuel d'une dizaine de pages parle de l'époque : utilisation de l'aluminium, pénuries en tout genre, apprentis... La publicité apparaît dès 1947.

C'est en 1954 que le premier numéro de la revue "Le Maître-Artisan Electricien" sera publié. Au sommaire : liste des 50 syndicats adhérents, fiches techniques, rubrique sur l'actualité des départements, sans oublier le principal, la communication de... la Fédération.



premier numéro du maître artisan électricien

Côté santé : La nouvelle application d'AG2R LA MONDIALE

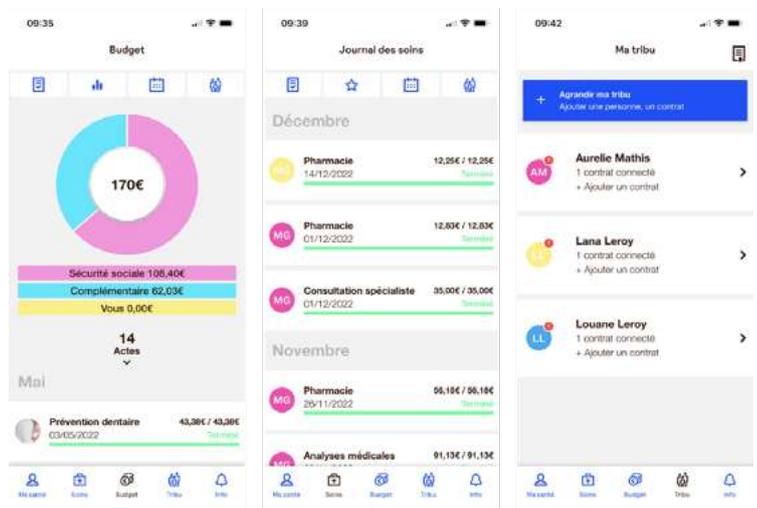
Pour suivre rapidement vos dépenses de santé, AG2R LA MONDIALE lance l'application **Côté santé**. Elle regroupe au même endroit toutes les informations liées à la santé.

L'application **centralise au même endroit les remboursements** des différents organismes, en précisant la part de la Sécurité sociale, celle d'AG2R LA MONDIALE, celle d'une surcomplémentaire éventuelle, et le reste à charge.

L'un des avantages de Côté santé est de pouvoir **agrèger l'ensemble des contrats santé des membres de votre famille** pour assurer un suivi global de votre budget santé.

Côté santé est plus qu'une application de suivi des dépenses. Il est possible d'y déposer des justificatifs, d'envoyer des factures pour les remboursements, de demander l'analyse d'un devis, d'éditer la carte de tiers-payant ou encore d'envoyer les ordonnances à votre pharmacien.

Dès qu'une action est réalisée sur l'application, elle est notifiée sur le fil d'informations. Vous êtes alors au courant en temps réel des mouvements sur vos comptes et ceux de votre famille.



Pour utiliser cette application, il suffit de la télécharger dès aujourd'hui sur l'App Store et sur Google Play. Saisissez ensuite l'identifiant et le mot de passe utilisés pour vous connecter aux **espaces clients d'AG2R LA MONDIALE**. Vous pouvez suivre immédiatement vos remboursements santé. ■

ACCÉDEZ DÈS MAINTENANT À VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ SUR IOS ET ANDROID.

Android : [Côté santé disponible sur Google Play](#)

IOS : [Télécharger Côté santé dans l'App Store](#)

NB : AG2R LA MONDIALE n'est pas propriétaire de vos données, juste le dépositaire. Vous pouvez donc les supprimer ou les récupérer à tout moment sur simple demande de votre part.

50 : On défend

Dès la libération, l'état nationalise une partie de ses entreprises, dont celles de la production de gaz et d'électricité.

Changement de ton avec les lois de nationalisation de l'électricité et du gaz

La loi de nationalisation de 1946 établit un monopole sur les marchés de l'électricité et du gaz et nationalise production, transport, distribution, l'importation et l'exportation d'électricité et de gaz.

Deux établissements publics EDF et GDF (ENGIE) naissent.

EDF va devenir un concurrent puis un interlocuteur privilégié et un partenaire incontournable pour la Fédération.

Protocoles d'accord avec EDF pour les vendeurs et installateurs.

La loi de 1946 a prévu qu' EDF cesse toute activité "en aval" (réparation, installations, vente, location d'appareils). Mais cela tarde. Les organisations professionnelles réagissent et obtiennent la signature d'un protocole avec EDF.

Une Commission Nationale de Liaison des Vendeurs d'appareils d'utilisation de l'électricité, relayée par les commissions locales, naît en 1953.

De nombreuses questions restent à régler. La concertation s'institutionnalise.

Le Comité National de Liaison d'EDF et des installateurs est ajouté en 1958.

Commencent aussi les échanges visant à assurer sécurité et qualité des installations électriques intérieures.



Création de l'UTE

Les électriciens de plusieurs pays avaient créé en 1906 la commission électrotechnique internationale. En 1947 est fondée l'Union Technique de l'Electricité, spécialisée dans la normalisation.

Fondation de Qualifelec

Début 50, la profession milite pour créer un certificat d'agrément d'installateurs électriciens. Après de multiples vicissitudes, en 1955, QUALIFELEC est créée sous l'impulsion notamment de la FNAE, membre fondateur.



Ces naissances marquent le début d'une intense période de structuration et d'organisation de la filière, qui se développera tout particulièrement dans les années 60.

Congrès des années 50

stand Qualifelec

DANS L'ENTREPRISE DE JERÉMY MÊME LE PARKING AGIT POUR LE CLIMAT.

En passant à la mobilité électrique, toutes les entreprises peuvent agir pour le climat.



60 : On crée

Depuis les années 50 les usages de l'électricité ne cessent de se développer. Mais les installations électriques d'après la guerre ne sont pas satisfaisantes ni sur le plan quantitatif ni qualitatif. La filière décide d'agir pour améliorer la situation.

La Fédération poursuit son développement et sa communication

En 1959, la FNAE devient " de France " et compte désormais 3 847 adhérents.

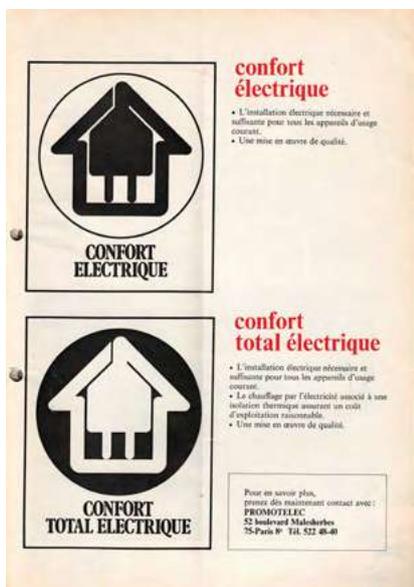
Elle acquiert en 1961 ses propres locaux rue d'Hauteville (75010) et embauche son premier personnel permanent.

Le n° 1 d'une revue nouvelle formule et maquette est publié (1965)

Les informations destinées aux "radio électriciens" sont nombreuses, la télévision couleur démarre en 1967.



télévision couleur



labels promotelec

Création de PROMOTELEC

Les échanges entre EDF et les installateurs (CNLE...) sur la qualité insatisfaisante des installations aboutissent en 1962 à une nouvelle étape.

La Fédération est signataire d'un protocole qui crée une association PROMOTELEC.

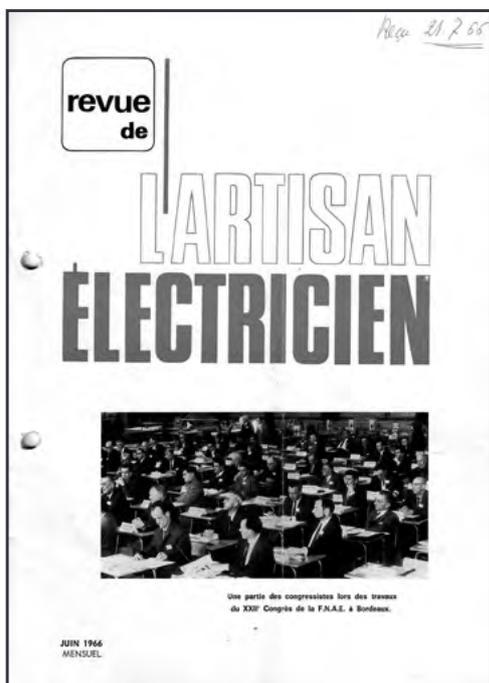
La Fédération siège depuis cette date à son conseil d'administration.

Au service de l'intérêt général, PROMOTELEC, association pour la promotion de la sécurité et de la qualité des installations électriques informe professionnels et grand public sur la conception et la réalisation



stand promotelec

des installations: documents, campagnes d'information, labels de qualité...



Congrès des années 60

Création du CONSUEL

En parallèle vit l'idée d'un contrôle des installations destiné à garantir la qualité et éliminer le travail au rabais de certains. Les avis sont très partagés chez certaines grandes entreprises maîtrisant les marchés "publics". Mais plusieurs responsables de la Fédération la mettent en place sans plus tarder dans leurs départements. Ainsi la Seine Maritime, la Côte d'or et le Puy de Dôme seront les premiers à mettre en œuvre un contrôle qui sera étendu en 1962. Le CONSUEL est créé devant l'ampleur du sujet en 1964, chargé du visa des attestations.

La Fédération, membre fondateur, siège depuis cette date dans le collège installateurs du conseil d'administration.



Découvrez notre
nouveau **module**
d'e-learning **IRVE gratuit** :



Réglementation
Démarches
Formations obligatoires



Optimisez
et testez vos
connaissances !

 Association
Promotelec
La sécurité électrique s'installe chez vous

A vos côtés pour :

- Vous accompagner dans la réussite de vos chantiers,
- Vous informer sur l'installation électrique en proposant une information pratique et pédagogique,
- Vous guider sur le pilotage des nouveaux usages.





3 matinées d'ateliers, actions et points de vue

Échanger
entre professionnels
Débattre
des politiques et positions

S'informer
des actualités et de l'avenir
Rencontre
avec les partenaires des filières

MARDI 18 JUIN

ECOLOGIC

EDF

AG2R

**Échanger
avec sincérité
et convivialité**

MERCREDI 19 JUIN

ECOSYSTEM

CIAMS SANTÉ

PARITARISME

**100ans,
S'entend,
sans temps,
sentant**



CONQUÉRANT ET DÉFENDANT



ROYAL ET FLUVIAL

COMPTE TENU DES CONTRAINTES D'ORGANISATION ET DES DISPONIBILITÉS LES PROGRAMMES ET HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES DE VARIER
APRÈS LE BOUCLAGE DE CETTE REVUE

RÉPARER C'EST VOTRE MÉTIER AVEC ECOLOGIC À VOS CÔTÉS, VOUS CHOISISSEZ D'ÊTRE UN RÉPARATEUR ENCORE PLUS ENGAGÉ !

Faire durer a toujours été au cœur de votre métier. En tant que réparateurs labellisés, vous êtes les seuls habilités à proposer à vos clients le Bonus Réparation pour les encourager à allonger la durée de vie de leurs produits.

Pour Ecologic, soutenir la réparation et valoriser la profession, c'est agir pour l'avenir de tous.

Aujourd'hui, notre éco-organisme agréé par l'Etat favorise directement la réparation au travers de ses 3 fonds dédiés aux :



**Équipements
Électriques
et Électroniques
(EEE)**



**Articles de Sport
et de Loisirs
(ASL)**



**Articles de
Bricolage
et de Jardin
thermiques
(ABJth)**

La réparation représente un pilier de la transition de notre société vers une économie circulaire. Le rôle de notre éco-organisme est d'en faire un réflexe et ainsi, de mieux prévenir et gérer les déchets.



UNISSONS NOS AMBITIONS, POUR SERVIR UNE
RÉPARATION DE QUALITÉ ET TOUJOURS PLUS DURABLE.

DÉJÀ PLUS DE 3 500 SITES DE RÉPARATION LABELLISÉS PAR ECOLOGIC...

Rejoignez le réseau de votre spécialité :



Réparateurs EEE
LABEL-QUALIREPAR.FR



Réparateurs ASL
ECOLOGIC-FRANCE.COM/ASL



Réparateurs ABJth
ECOLOGIC-FRANCE.COM/ABJ

PLUS DE DÉTAILS :

**Professionnels
de la réparation :**



**Clients particuliers
des réparateurs :**





PROGRAMME CROIS i ADE

JEUDI 20 JUIN

Matinée d'ateliers

GARANCE

TDF – TNT

ENEDIS

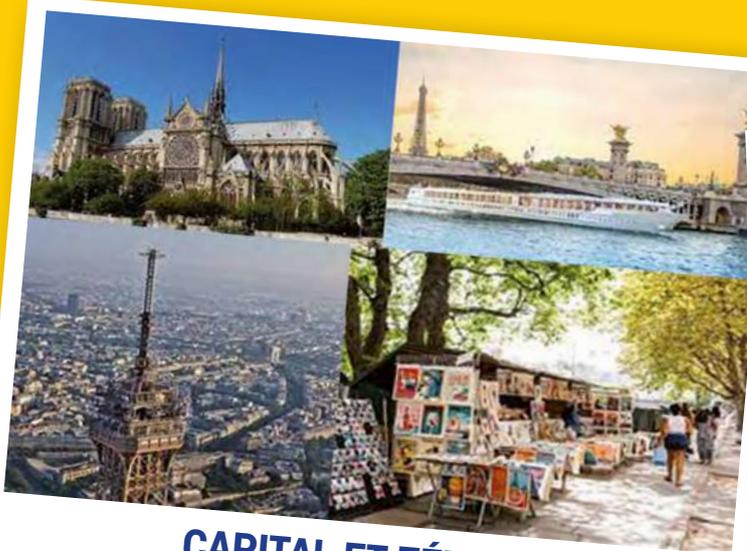
Habitants
et partenaires
des filières
électricité
et électronique



Une clôture, un gala



Visites



CAPITAL ET ZÉNITAL

UN AFTER VENDREDI 21 JUIN



APÉRITIF ET FESTIFS

COMPTE TENU DES CONTRAINTES D'ORGANISATION ET DES DISPONIBILITÉS LES PROGRAMMES ET HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES DE VARIER APRÈS LE BOUCLAGE DE CETTE REVUE



AU SERVICE DES COMPÉTENCES DU COMMERCE DE DEMAIN

L'Opcommerce vous accompagne au quotidien sur chaque territoire pour faciliter la gestion des compétences de vos équipes, du recrutement de vos futurs salariés dans le cadre de l'alternance* à la formation de vos collaborateurs, en passant par la mobilisation de financements.

*Contrat d'apprentissage et de professionnalisation

NOS CONSEILLERS SONT À VOTRE ÉCOUTE

- Ils imaginent et mettent en œuvre avec vous **les solutions qui répondent à votre besoin** de réactivité et d'efficacité.
- Ils simplifient les démarches administratives pour que **vous soyez concentrés sur la performance** de votre entreprise et celle de vos salariés.
- Ils s'appuient sur les données de votre observatoire des métiers et des qualifications et de l'Observatoire prospectif du Commerce pour que **vous restiez connectés aux évolutions** de votre secteur d'activité.

430

collaborateurs
à votre écoute

17

implantations
territoriales

1

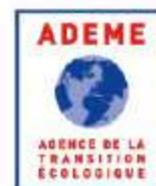
Observatoire
prospectif des métiers
et des qualifications

En savoir +



www.lopcommerce.com

En partenariat avec



Lancement de la campagne « Un appareil c'est comme une relation, ça s'entretient » pour inciter les Français à mieux entretenir leurs appareils d'électroménager

Alors qu'une panne sur deux est liée à un défaut d'entretien, l'ADEME, agence de la transition écologique, le Gifam, groupement des marques pour la maison, Boulanger, But Conforama, Fnac Darty et Electro Dépôt, lancent le 8 février 2024 une campagne de sensibilisation digitale pour inciter les Français à mieux entretenir et ainsi faire durer leurs appareils électroménagers..

L'ENTRETIEN, PILIER D'UNE RELATION DURABLE AVEC SES APPAREILS

« **Il faut qu'on parle** » Si les appareils électroménagers pouvaient parler, ils auraient certainement deux ou trois conseils à prodiguer aux Français pour que « leur relation » perdure le plus longtemps possible. Le choix a ainsi été porté sur une campagne au ton décalé personnifiant quatre appareils d'électroménager incontournables dans nos foyers : le lave-vaisselle, le lave-linge, l'aspirateur et la machine à café. L'objectif ? Interpeller les consommateurs sur les bons gestes à adopter au quotidien pour prolonger la durée de vie de leurs appareils préférés.

« 7 français sur 10 savent qu'il y a des gestes d'entretien à réaliser sur les appareils électroménagers mais seulement 4 sur 10 les appliquent vraiment (source : Etude Gifam). Nous

saluons ainsi cette campagne de communication coconstruite par l'ADEME, les fabricants du Gifam et les principaux acteurs de la distribution, en faveur de l'allongement de la durée de vie des produits » déclare Anne-Charlotte Bonjean, Coordinatrice pôle Durabilité et ressources à l'ADEME.

Créée par l'agence Jellyfish, la campagne sera diffusée pendant un mois sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Les consommateurs pourront retrouver l'intégralité des conseils sur la plateforme de l'ADEME : [**La bible de l'entretien - ADEME \(epargnonsnosressources.gouv.fr\)**](http://La bible de l'entretien - ADEME (epargnonsnosressources.gouv.fr)).

UNE CAMPAGNE DANS LA LIGNÉE DE L'ENGAGEMENT HISTORIQUE DE LA FILIÈRE

Allongement de la durée de disponibilité des pièces détachées, information au consommateur au travers de l'indice de réparabilité et bientôt de l'indice de durabilité, facilité d'accès à la réparation grâce au bonus réparation et aux offres de service qui se multiplient... cette campagne inédite à laquelle s'associent les pouvoirs publics, les fabricants du Gifam et les principaux distributeurs d'électroménager, s'inscrit dans la continuité des mesures que la profession a engagées et soutenues ces dernières années pour favoriser la réparation des appareils et allonger leur durée de vie. ■

70 : On se groupe

Les années 70 sont marquées par des difficultés économiques, mais aussi par la généralisation des pratiques marketing, de la grande distribution, du début des produits «import» (Japon...). Dans cet environnement il est important d'avoir des méthodes et de ne pas oublier que l'union, même avec un concurrent, fait la force.



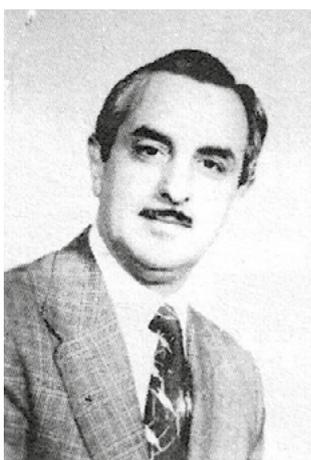
Lucien Galan

La Fédération s'agrandit et change de présidents

En 1972, Félix Kergoat cède la place au nouveau Président : Lucien Galan (30ème Congrès, Parc des Floralies). En 1974, la fédération achète de nouveaux locaux plus spacieux au 11 rue des Petites Ecuries, (75010) et compte deux permanents.

En 1976, la Fédération adhère à la Convention Collective Nationale du Commerce Electronique, Radio-Télé et de l'Equipement Ménager.

En 1978, Lucien Galan cède sa place à Claude Gicquel.



Claude Gicquel

Le CALME... avant la tempête

Dans toutes les instances créées apparaît la nécessité pour les représentants des installateurs de parler d'une même voix. En 1968, les présidents de la FNAE et de l'UNAE-CAPEB signent un accord créant un Comité Artisanal de Liaison des Métiers de l'Electricité (CALME). Les relations sont difficiles entre les 2 organisations par ailleurs concurrentes. Les négociations s'étendent à la FNEE (future FFIE/FFB) en plus et débouchent en 1974 sur la création du COCEL, Comité de Coordination de l'Equipement Electrique. En 1991 le CNEE (Conseil National de l'Equipement Electrique), selon le même principe est étendu au SERCE avec des objectifs voisins.

Développement du GITEM

Au niveau du terrain, de plus en plus d'adhérents s'organisent en coopératives en particulier d'achat parfois dès la fin des années 50.

Sur un constat de nécessité de regrouper les moyens, plusieurs coopératives telles que COSPRETO à Saint-Malo décident de se grouper avec le GITEM : Groupement Inter-coopératif Télévision Electricité Ménager.

Les propriétaires de magasin GITEM restent indépendants mais échangent leurs savoir-faire. Les adhérents accordent également une grande importance à la formation.



magasin GITEM

Naissance d'AGRIFOR

Côté installateurs, un premier réseau est créé vers 1975 : AGRIFOR, en partenariat avec EDF. Il s'agit de fortifier les savoir faire des installateurs notamment en favorisant leurs formations. « Agri », car à ses débuts composé essentiellement de professionnels du monde rural, plus isolés, « For », pour l'objectif premier la formation de ses membres.

Le réseau crée des dynamiques : communications, participation aux événements locaux...

AGRIFOR perdurera jusqu'au milieu des années 2000, où il sera transformé en Alliance électrique puis fusionné avec Système Bien Être pour donner Synerciel.



affiche agrifor

Création de l'UPA

Rappelons que la Fédération est adhérente à la CNAMS, issue de la Confédération Nationale Artisanale créée après guerre. En 1975, les organisations représentatives de l'artisanat de la fabrication et des services (CNAMS), du bâtiment (CAPEB) et de l'alimentation (CGAD) créent l'Union Professionnelle Artisanale.

L'UPA sera reconnue comme organisation représentative et inscrite en tant que partenaire social dans le code du travail en 1983, au même titre que les deux autres organisations patronales (CPME et CNPF devenues CPME et MEDEF)



Les très petites entreprises disposent ainsi d'un organe pour faire entendre leurs voix. Les délégués de FEDELEC participent à toutes les délégations de l'UPA devenue U2P.

30 SEPT - 3 OCT 2024

PARIS - PORTE DE VERSAILLES

BATiMAT

Le salon multispécialiste de la construction et du bâtiment

Changeons
de **perspective !**



Flashez le QR code pour
obtenir votre badge gratuit



Built by
RX In the business of
building businesses

BATIMAT le mondial
IDÉOBAIN du bâtiment
INTERCLIMA

batimat.com

Label QualiRépar pour les réparateurs artisans : parcours allégé et coût réduit

Depuis février 2024, vous avez accès à une démarche de **labellisation plus légère et moins coûteuse par audit documentaire**. Terminé l'audit sur site, il vous suffit désormais de transmettre les documents demandés sur la plateforme demande-label-qualirepar.fr. Ils sont ensuite analysés à distance par un auditeur indépendant.

Cette évolution a aussi permis de réduire votre participation aux coûts de **labellisation à 200€HT uniquement** par site audité, pour la labellisation valable 3 ans. Ce tarif correspond à 30% du coût total de la labellisation car les éco-organismes prennent en charge 70% des frais.

Sont éligibles les entreprises dont l'activité principale déclarée correspond à l'un des codes NAFa de la liste (9511ZZ, 9512ZZ, 9521ZZ, 9522ZB, 9529ZB, 9522ZA, 3313ZZ) ou qui ont un effectif concerné par la labellisation de 1 à 10 personnes.

➔ Retrouvez toutes les conditions d'éligibilité sur le site d'ecosystem, profil Réparateur.

COMMENT DEMANDER LE LABEL QUALIRÉPAR ?

Pour bénéficier de l'audit documentaire, il vous suffit de créer ou modifier votre questionnaire de recevabilité **sur le portail de labellisation** : <https://demande-label-qualirepar.fr>

Vous recevrez ensuite sous deux semaines le devis d'un Organisme de Certification.

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET REMBOURSEMENT SOUS 15 JOURS

Nous mettons **gratuitement** à votre disposition une **équipe dédiée pour vous accompagner dans la préparation** des documents pour l'audit documentaire, la levée des non-conformités, et même pour réaliser vos premières demandes de remboursement une fois que vous serez labellisé. Vous avez accès à cette aide dès la signature du devis transmis par l'Organisme Certificateur. De plus, ecosystem est engagé depuis le lancement du dispositif à vous **rembourser le Bonus Réparation sous 1 à 15 jours** après validation de votre facture de réparation.

N'hésitez plus et rejoignez les 1 000 entreprises du réseau QualiRépar ! ■



© ecosystem - François Daburon



© ecosystem - François Daburon



© ecosystem - François Daburon

Le Bonus Réparation permet d'augmenter le nombre de réparations : **51% des consommateurs qui ont bénéficié du Bonus Réparation déclarent que cette réduction a joué un rôle important dans leur décision de faire réparer leur appareil !**

Etude ecosystem, 15 600 répondants entre juin 2023 et avril 2024

AVEC QUALIRÉPAR, MES CLIENTS PAYENT MOINS CHER ET MOI J'INVESTIS DANS L'AVENIR.

Obtenir le label QualiRépar, c'est être reconnu pour son savoir-faire, proposer des réparations moins chères à ses clients, gagner en visibilité et contribuer à la transition écologique.

Faites votre demande de labellisation sur :

[ECOSYSTEM.ECO/LABEL-QUALIREPAR](https://ecosystem.eco/label-qualirepar)



EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

ecosystem



80 : On forme et on informe

Les fonds de formation des artisans sont créés.
Les CFA ont été créés en 1966, mais ne répondent pas entièrement aux besoins des électroniciens. La Fédération va agir.

De la FNAE à FEDELEC

1983 et 1984 marquent un tournant important pour la Fédération : la FNAE fusionne avec la FENASPRETEM (Fédération Nationale des Syndicats Professionnels Radioélectriciens Télévision Electriciens Ménagistes) pour devenir FEDELEC (Fédération Nationale des Professionnels de l'Electricité et de l'Electronique). En 1987, la Fédération voit arriver les premiers ordinateurs et en 1990, FEDELEC déménage pour s'installer sur 3 étages à Joinville-le-Pont (94). La Fédération communique désormais avec une lettre mensuelle : la "Fédé'lettre".



Création des FAF (puis du FAF CEA)

Les Fonds d'Assurance Formation sont en charge des financements de la formation des travailleurs indépendants, de leurs conjoints et de leurs élus.

Ils sont créés en électronique en 1982 dans le bâtiment en 1983.

La Fédération préside le FAFELEC pour l'électronique et assure la trésorerie du FAFAB pour le bâtiment.

Le fonds FAFELEC sera d'abord regroupé avec tous les services dans le FAFMS puis avec tous les artisans dans le FAFCEA.

Le FAFCEA est toujours en activité dans l'attente de regroupement éventuel avec d'autres indépendants ou d'autres statuts.



Création des ASFO (et d'ASFODELEC)

La formation ne se développe pas rapidement malgré la création des FAF.

FEDELEC comme d'autres secteurs professionnels crée une association pour organiser des formations et aider les entreprises avec leurs demandes de financements : ASFODELEC.

Les FAF n'étant pas fiscalisés ASFODELEC ne l'est pas non plus. Avec la création des OPCA (soumis à TVA) de l'artisanat à partir de 1991 et le développement de la formation continue des salariés une structure fiscalisée sera créée : FORMADELEC.

Comité SéQuélec : information «C14.100»

Le Comité National de Liaison Installateurs (CNLI), créé en 1958, abordait déjà les questions plus techniques entre EDF et installateurs. Avec la séparation progressive de la distribution vers ce qui sera "ERDF", il fallait aller plus loin.

En 1989 EDF et les organisations professionnelles créent le comité SEQUELEC (Sécurité et Qualité dans le développement des usages de l'ELECTricité). (voir les fondamentaux du FEDE RATION)



congrès des années 80

congrès des années 80



FEDELEC
PROFESSION ÉLECTRICIENS ÉLECTRONICIENS

PREVACT
CLM



PREVACT est fier de partager avec vous le centenaire de cette belle institution qu'est FEDELEC

LES ACCIDENTS D'ORIGINE ÉLECTRIQUE REPRÉSENTENT ENVIRON 0,2% DES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

LES ACCIDENTS MORTELS D'ORIGINE ÉLECTRIQUE GRIMPENT À PLUS DE 10% DES MORTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL.

Les formations, l'organisation du travail et la bonne utilisation des EPI sont les axes d'amélioration.

FEDELEC et PREVACT vous proposent les formations nécessaires pour éviter ces accidents et aussi répondre aux exigences réglementaires

ELECTRICIENS



Formations Habilitation électrique :
BR, B2V, BC : initiale 3 jours
BR, B2V BC : recyclage 1,5 jour

ELECTRONICIENS



Formations Habilitation électrique :
BR : initiale 2 jours
BR : recyclage 1,5 jour

www.prevact.com

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

90 : On informe et on forme

Création du CFA DUCRETET

Né en 1993, le CFA DUCRETET est le premier centre de formation d'apprentis après bac, créé par et pour la profession. Il forme les techniciens en technique et en vente dont la profession avait déjà besoin.

Pour Patrice Martin, ancien Président de la FENASPRETEM et Président Délégué de FEDELEC à la fondation, cette création a permis de « compléter vers le haut la panoplie des formations nécessaires pour assurer l'avenir de notre métier ».



P. Martin



photo stand ducretet

L'association gestionnaire du CFA, FODIPEG, comprend en qualité d'administrateurs FEDELEC, l'OSCREM, la chambre de commerce et d'industrie de Versailles et le groupe Thomson.

Le CFA Ducretet a fêté ses 30 ans l'an dernier. Patrice MARTIN en a été le premier Président.

C'est aujourd'hui un réseau multisites, proposant des formations en télécoms, fibre optique, en technique et services, en commerce et gestion : un véritable lien entre les métiers de FEDELEC.

Création d'un jeu-concours pour les apprentis électriciens

A la rentrée scolaire 1992-1993, Claude GICQUEL, Président de FEDELEC lance le « grand jeu concours Le Monde de L'Electricité » destiné aux apprentis électriciens ainsi qu'à leur professeur et chef d'atelier.

L'objectif du jeu-concours était de récompenser les apprentis qui ne bénéficiaient pas encore à cette époque des avantages des "étudiants".

Il permet de faire connaître aux apprentis leurs partenaires de demain, se rapprocher le monde de l'enseignement, faire se rencontrer les intervenants de la filière. Plus tard il devient un championnat avec une finale à Paris. Cet événement annuel perdure toujours après plus de 30 ans d'existence.



championnat 2015

Le jeu est créé grâce au soutien de l'APCM, de l'Institut supérieur des métiers et de PROMOTELEC. De nombreux partenaires (constructeurs, institutionnels, organismes) le soutiennent fidèlement.

L'Observatoire National de la Sécurité Electrique

Au début des années 90 les résultats des contrôles CONSUEL sont problématiques: 70% de chantiers non conformes, dont 0.8 non-conformité grave.

Pas ou peu de différence entre professionnels et particuliers, ni entre qualifié ou non.

Ces éléments sont mis sous le tapis par les grandes entreprises. Aidés des constructeurs, FEDELEC pousse au contraire une communication pour renforcer à terme les installations et la professionnels formés et sérieux.

Un colloque national sur la sécurité électrique est organisé en 1995 par Consuel et Promotelec et aboutit à l'ONSE (Observatoire National de la Sécurité Electrique) qui produit des données liées à la sécurité électrique dans les habitations et dans le petit tertiaire. (voir FEDE RATION)



Congrès de LA ROCHELLE en 1997

Ph GOJ est élu Président



P. Goj



congrès 90s



**DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
EN FRANCE DE LA MARQUE**



Antennes
et paraboles



Stations
de tête



Récepteurs
numériques



Câbles coaxiaux
individuels et collectifs

- ❖ Référencement de l'intégralité de l'offre TRIAX
- ❖ Stockage important pour une livraison à J +1
- ❖ Gamme dédiée au Collectif (campings, hôtels, hôpitaux...)
- ❖ Bureau d'étude expert Triax depuis plus de 15 ans
- ❖ Commerciaux SDS référents à votre disposition localement

info@sds.fr

09 82 81 26 00*

* Numéro non surtaxé, prix d'un appel local



PLUS DE 40 000
RÉFÉRENCES EN STOCK



LIVRAISON LE LENDEMAIN
AVANT 13 H*



DES COMMERCIAUX
À VOTRE ÉCOUTE



LIVRAISON
LE SAMEDI**



BUREAU D'ÉTUDE
À VOTRE DISPOSITION

Montez en compétences avec Hager explore

Avec Hager explore, l'organisme de formation du groupe Hager, devenez acteur de votre montée en compétence et développez votre activité!

e-Mobilité

Nos formations IRVE certifiées vous permettent d'acquies une attestation de réussite nécessaire à la constitution de votre dossier de demande de qualification IRVE.

Maison connectée

Choisissez et installez les solutions connectées et/ou domotique KNX adaptées aux besoins de vos clients.

Tertiaire

Étudiez, calculez et concevez pour réaliser vos chantiers en conformité avec la norme électrique NFC 15-100 applicable dans le tertiaire.

Retrouvez toutes les informations utiles dans notre catalogue de formations



Contactez votre interlocutrice en région

Corinne Duhamel
Assistante Grand Nord
corinne.duhamel@hagergroup.com
Tél. 03 20 64 39 00

Solène Robin
Assistante Auvergne-Rhône-Alpes & IDF
solene.robin@hagergroup.com
Tél. 04 72 81 20 20

Isabelle Radigue
Assistante Grand Sud
isabelle.radigue@hagergroup.com
Tél. 04 93 65 76 04

Claudine Coulon
Assistante Grand Ouest
claudine.coulon@hagergroup.com
Tél. 05 61 71 20 82

**Hager
explore**



Garance

L'épargne qui résonne avec VOUS.

Février 24

Parce que votre épargne est le fruit de votre effort, Garance la gère avec exigence.

En 1986, le taux d'épargne des français était d'environ 13%. En 2023, il atteint près de 18,5%.*

Cette évolution est le reflet de nombreuses évolutions dans notre quotidien, de transformations profondes de notre société, du monde qui nous entoure.

Pour rester au plus proche de votre réalité, nous choisissons nous aussi d'évoluer.

Dans le monde de l'investissement, l'argent devient vite invisible, opaque, et l'épargne perd son sens. Vous vous êtes déjà senti perdu(e) ou peu sûr(e) de vous face à des décisions d'épargne ? On vous comprend. Entre les chiffres abstraits, le jargon technique et les supports d'investissements complexes, il est parfois difficile de s'y retrouver. Et même quand on s'y intéresse, garder la main sur son épargne n'est pas simple.

Vous avez choisi de faire confiance à Garance pour gérer vos placements, votre retraite et/ou votre épargne. Cela nous honore, et surtout, cela nous oblige. C'est toute la différence !

Chez Garance, nous ne voulons pas vous pousser à vous désengager de votre épargne. Au contraire, nous voulons vous guider pour que votre épargne résonne avec vos objectifs.

En tant que groupe mutualiste français, 100% indépendant, nous voulons faire les choses différemment.

Nous souhaitons redonner du sens et de la valeur à l'épargne, **la vôtre**. Nous souhaitons vous aider à vous réapproprier ce qui vous appartient, et à rattacher votre capital à des objectifs concrets. En vous proposant des supports et des stratégies justes, alignées à vos ambitions ; des outils modernes, facile à prendre en main ; et en vous expliquant simplement les choses, en toute transparence.

Car pour nous, Garance, une épargne n'a de sens que si elle vous parle vraiment : un projet d'achat immobilier, un complément de revenu à la retraite, un tour du monde... Des choses concrètes, des choses vraies, des choses qui vous ressemblent et qui vous parlent. Et quand on sait ce que l'on veut, pas besoin d'en faire trop, l'épargne devient juste, maîtrisée adaptée à vos objectifs

Pour que chacun s'y retrouve, nous pensons qu'un autre chemin d'épargne est possible.

Virginie Hauswald
Directrice Générale

NB : pour rappel, la performance du fonds euros Garance en 2023 est de 3,5% net de frais de gestion et hors prélèvement sociaux et fiscaux. Le rendement cumulé du fonds euros sur 6 ans est de 19,29%, une performance durable qui s'inscrit dans une gestion minutieuse du risque. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il existe un risque de perte en capital.

* Sources : INSEE « Tableaux de l'économie française », Banque de France « Epargne des ménages 2023 »

A young man and woman are lying on a couch, smiling and embracing each other. The man is wearing a white t-shirt and the woman is wearing an orange top. They are surrounded by large, textured brown pillows. The overall mood is happy and relaxed.

Mettre de l'argent
(et les prises de tête)
🌴 de côté !

L'ÉPARGNE QUI RÉSONNE AVEC VOUS

Avec Garance, vous êtes autonome mais jamais seul.e !
Pilotez vous-même une épargne simple, accessible
et sensée qui vous permet enfin d'accorder vos finances
aux projets qui vous tiennent à cœur.

 **Garance**

Retrouvez-nous sur : www.garance.com  @garancegroupe  @avecgarance

DOCUMENT NON CONTRACTUEL À CARACTÈRE PUBLICITAIRE. - GARANCE, MUTUELLE SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ ET IMMATRICULÉE AU RÉPERTOIRE SIRENE SOUS LE NUMÉRO 391 399 227 DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ AU 51 RUE DE CHÂTEAUDUN, 75442 PARIS CEDEX 09.

(20)00 : On commerce



objectif
fibre

Le début du XXI^{ème} siècle voit l'explosion des plateformes de e-commerce et une intensification de la concurrence, dans laquelle les très grands groupes font de plus en plus la loi. Les TPE peinent parfois à maintenir leur place avec ces nouvelles données économiques. Néanmoins, pour nos professions, des marchés émergent ou sont remis en évidence : celui de la sécurité électrique, des solutions thermodynamiques, le déploiement de la fibre optique ou encore le développement de la TNT.

FEDELEC et les... HLM

Pour FEDELEC, les HLM sont... les HLM mais aussi, clin d'œil, les trois principaux constructeurs de matériel électrique historiquement partenaires de la Fédération, à savoir Hager, Legrand et Merlin Gerin (devenu Schneider).



stands congres « HLM »

Dans les années 2000, FEDELEC met en place avec eux des coopérations plus ou moins formelles et structurées pour pousser un lobbying "éclairé" et obtenir des avancées substantielles. Jugez en :

C15.100 en 2002 avec introduction des éléments quantitatifs, DDHS, réseaux courants faibles qui avaient été préparés en amont.

Création du GRESEL pour le lobbying sécurité avec l'obtention du diagnostic vente en 2007 et location ensuite.

Création de l'ASEC pour la lutte contre les produits non conformes.

C16.600 avec guide de mise en sécurité.

Création d'EDEN pour la défense des solutions "ELEC" face aux autres énergies.

Amendement C15.100 en 2015 avec sauvetage des courants faibles et des quantitatifs contre l'avis des représentants des autres fédérations d'installateurs. (voir FEDE RATION)

FEDELEC organisera également des formations techniques avec les constructeurs, et des formations commerciales avec PROMOTELEC.

FEDELEC partenaire du développement de la TNT

C'est le 31 mars 2005 que la TNT est véritablement lancée avec 14 chaînes nationales gratuites et 7 nouvelles chaînes.

Plusieurs étapes se succéderont jusqu'en 2023 où débute le passage à la THD.

Chacune de ces mutations est porteuse d'affaires pour les électroniciens. En particulier, la numérisation du réseau hertzien engendre de nouvelles activités et représente des marchés importants tant pour le parc des téléviseurs, des ré émetteurs, des installations d'antenne collective.

FEDELEC est depuis en relation avec l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) pour relayer les problèmes rencontrés sur le terrain.

Charte Orange pour zones blanches

Par ailleurs la TNT ne peut pas se déployer partout. Il est donc prévu de développer la réception satellite pour les zones "blanches".

Orange lance un grand plan en ce sens.

Les liens se tissent avec FEDELEC pour motiver et former un réseau d'installateurs "valables". Ceci aboutit à de grandes campagnes de formation et d'information.

Orange y trouve de très nombreux distributeurs et FEDELEC de très nombreux adhérents.



FEDELEC s'intéresse à la RVDI et à la fibre optique

Les premières demandes de partenariat par Orange datent du début des années 2000.

Le groupe avait déjà le souci de développer les usages des réseaux et notamment l'utilisation des contenus vidéo demandant les meilleures qualités de desserte.

Ceci a abouti à une coopération de FEDELEC dans les différents groupes de normalisation, de lobbying, d'information et de formation au côté d'Orange et des constructeurs ad'hoc à l'exemple du dernier OBJECTIF FIBRE.

Le Plan France Très Haut Débit (THD) est une stratégie adoptée le 28 février 2013 par le gouvernement français. Il donne pour objectif de couvrir l'intégralité du territoire en THD grâce au déploiement de la fibre optique et constitue de réels marchés pour notre filière.



Avec vous, ASWO révolutionne l'univers du SAV !



ProtechNeed by **ASWO**

Le réseau des techniciens professionnels de proximité

Créée par ASWO, ProtechNeed est une plateforme de mise en relation entre les constructeurs et les réparateurs, pour faciliter et accélérer la réparation de tous les appareils électrodomestiques.

Les constructeurs nous proposent leurs interventions, et ProtechNeed vous transmet les opportunités de réparation proches de chez vous.

Rejoignez le réseau ProtechNeed en nous écrivant à l'adresse contact@protechneed.com en précisant FEDELEC dans l'objet du mail.



ProtechNeed www.protechneed.com



Electronics®
fire + gas detection

Exigez la Fiabilité



Détecteurs de fumée



MONOXYDE DE CARBONE



CHALEUR



SOLUTIONS POUR MALENTENDANTS ET PMR



CONNECTIVITÉ

www.eielectronics.fr

(20)10 : On voit

Longtemps annoncés mais pour demain, les limites de la croissance «comme d'habitude» se font sentir à chacun. Crises financières, périls naturels et industriels s'imposent. On sent sinon la descente au moins la mise en palier.

Les objectifs de lobbying ne sont plus «plus» mais «pas moins». C15.100, RT 2012, Répar'acteurs en témoignent.

Des normes pas si énormes.

La refonte de la partie domestique de la C15.100 marque bien ces inversions de tendance. FEDELEC défend vigoureusement les acquis en courant fort. Le haut-débit aide à sauver la RVDI in extremis avec même un vrai plus en chiffre d'affaire.



photo C15-100



guide de mise en sécurité

En mise en sécurité on passe du "riche" (vente) au ré usage (location) pour le diagnostic. La fédération au travers du GRESEL est à la manœuvre derrière ces avancées.



schéma RT

La RT2012 marque le coup d'arrêt aux énergies fossiles. Pas de retour en arrière encore (ce sera pour 2020) mais là aussi un palier. EDEN, dont FEDELEC est membre fondateur, y est de tous les combats.

Repar'acteurs, la bonne opération de la fédération pour la réparation

A l'origine, Répar'Acteurs est une démarche montée en 2011 par une Chambre de Métiers, en Gironde, suite à une enquête faite auprès d'artisans soulignant le besoin d'actions de promotion de la réparation.

Le savoir faire de la réparation EGP est en train de partir. Il serait alors très difficile de relancer la filière quand la planète toussera encore plus.

Dès le début, les adhérents FEDELEC de la région demandent le label Répar'acteurs.

Surtout nos élus locaux participent activement à la création d'outils, au recrutement et à l'extension du réseau.

Ils vont y acquérir un savoir faire et une réputation de sérieux qui l'emportera à la prochaine décennie.

Au fil de son développement, Répar'acteurs est devenu un réseau et une véritable communauté présente pratiquement sur tout le territoire. Il est étendu à de très nombreux métiers ce qui renforce sa pérennité.

En 2020, CMA France a sélectionné Répar'Acteurs comme un produit phare de l'offre de service des Chambres de Métiers.



stand répar'acteurs





Préventica

Pour un monde [du travail] meilleur



SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

2 RENDEZ-VOUS EN 2024

INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT

Code invitation : **SL12**

STRASBOURG

18 > 20 Juin

LYON

8 > 10 Oct.

(20)20 : On prévoit

L'avenir est fait d'ELEC ! slogan gentiment ressassé depuis le millénaire dernier «pour dire».

Oui mais cette fois-ci, Mr Martin, «Lutteur» King, lobbyiste de la fédération vit son rêve : chauffage non électrique interdit, dizaines de millions de bornes pour des véhicules «que» électriques, fibre à tous les étages, téléviseurs K-méga-Giga, malus import, bonus réparation...

On ne suppose plus, on n'attend plus, on planifie.

COVID, la fédération soutient son réseau dans l'efficacité et la convivialité

Les éditions « numériques » deviennent premières.

Dès la rentrée 2020, FEDELEC propose quasi seule un congrès présentiel-distanciel au grand succès. La filière s'y retrouve pour la première fois et chacun mesure ce plus d'humanité, de fraternité de la fédération.

Des réunions sont désormais virtuelles, côté positif pour la planète.

Mais bien sûr il convient de garder proximité et fraternité.

Commissions et assemblées présentes sont l'occasion de «choyer» les délégués.

FEDELEC et la réparation

Avec la loi AGEC (2020), on parle économie circulaire, donc rénovation, recyclage, réparation. FEDELEC participe activement pour les TPE, milite, enquête, conclut des partenariats. Reconnue « expert réparation », elle influence sur règles et actions mises en place pour les diviser par 2, 3, dix au fil des oppositions et propositions de la fédération.

Partenariats avec les éco-organismes

Dans la filière DEEE, la fédération collabore d'abord avec Récylum, créé en 2005, qui fusionne et deviendra Ecosystem en 2018.

FEDELEC noue également un partenariat avec Ecologic pour améliorer les communications vers les TPE.

EdEn, Equilibre des énergies

FEDELEC en est membre depuis sa création en 2010. Cette organisation œuvre pour la décarbonation de l'économie française et européenne (voir le FEDE RATION).

Son Président, Brice Lalonde, ancien ministre, intervient plusieurs fois lors des Congrès.

ADEME, Agence de la transition écologique

FEDELEC participe aux travaux de l'ADEME depuis la décennie précédente au travers de guides de bonne pratique.

Pour les années « 20 » FEDELEC travaille avec l'ADEME, notamment autour du Conseil national de la réparation.

Elle a également réalisé des enquêtes sur la réparation au composant avec le soutien de l'ADEME.



2024 - 2124

Energie électrique, économie circulaire, FEDELEC a positionné ces acteurs EDEN, ADEME, ECO-organismes au-delà de 2024 sur l'horloge de son histoire. Chacun comprend aisément pourquoi.



Selon l'adage, ce sont les vainqueurs qui écrivent l'histoire, il faut donc que les FEDELEC aient vaincu souvent et jusqu'ici pour écrire cette histoire.

Et puisqu'une troupe aguerrie en vaut deux, ses futures batailles la conduiront victorieuse dans son deuxième siècle.

Mais cela... c'est une autre histoire.

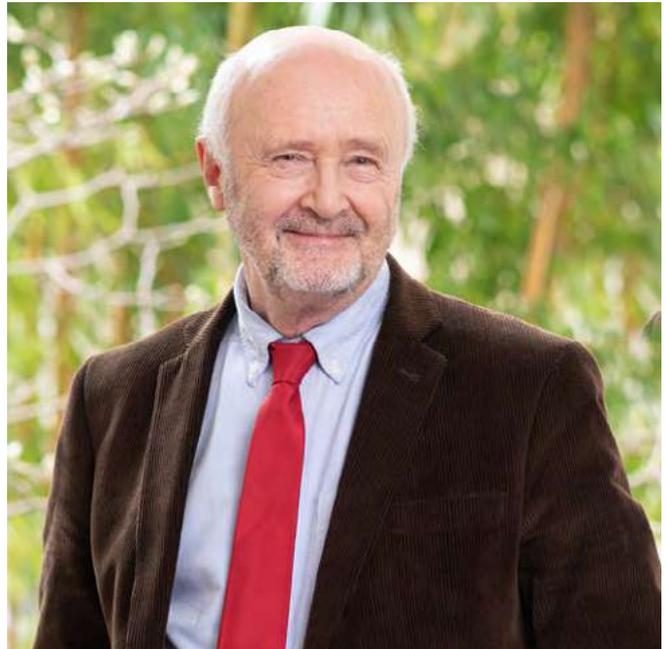
Père Castor 3.5(**)

UN PROJET POUR L'EUROPE : PUISSANCE ET DÉCARBONATION

C'est en Europe que l'on a mesuré, avant les autres continents, le danger du changement climatique et pris les premières mesures pour s'efforcer de le réduire. En 30 ans, l'Union n'a pas cessé d'intensifier son action. La Commission européenne, présidée par Madame von der Leyen, n'y a pas failli. Dès son entrée en fonction, elle a lancé un projet titanesque : la neutralité carbone de l'Europe à l'horizon 2050, avec un train de mesures pour une première étape en 2030 visant une réduction de plus de la moitié des émissions nocives pour le climat par rapport à 1990. « Parés pour moins 55% », tel est le premier objectif du Pacte vert pour l'Europe qui veut aussi protéger la nature et produire moins de déchets.

Un travail législatif considérable a été réalisé en très peu de temps. Aux États membres maintenant d'intégrer les nouvelles dispositions dans leurs lois et... de les appliquer ! Entre-temps l'Europe s'est trouvée confrontée à la pandémie de covid, à la guerre en Ukraine, à la pénurie de gaz : des crises majeures qui l'obligent à adapter sa stratégie et à remettre au centre de ses préoccupations les enjeux d'indépendance énergétique et de compétitivité industrielle. L'Europe découvre que pour rester un paradis des consommateurs, il faut aussi produire sur son sol.

Un nouveau monde émerge, plus brutal, avec ses dragons. Les règles du jeu multilatéral sont moins respectées. Le commerce se fragmente. L'Europe est à la croisée des chemins. Soit elle se laisse balotter par les épreuves et finit par se disperser et mettre de côté son ambition pour le climat, soit elle parvient, au contraire, à prendre le tournant et à déployer une stratégie à la fois climatique, énergétique et industrielle pour ancrer le renouveau de son activité économique dans son effort vers la neutralité carbone. C'est l'enjeu de la prochaine mandature.



© YS Corporate

Brice Lalonde

Président d'Équilibre des Énergies,
ancien ministre

Pour réussir ce développement, les instances européennes devront être orientées vers l'action et décliner les objectifs en réalisations concrètes. Elles devront veiller à l'aboutissement des grands chantiers industriels nécessaires à la décarbonation de son économie : le développement des nouvelles filières énergétiques décarbonées, la rénovation du patrimoine immobilier, l'achèvement de la sortie des combustibles fossiles dans les transports, la mutation écologique de l'industrie agro-alimentaire. Il faudra déterminer comment valoriser la biomasse et gérer le carbone. Il faudra faire la paix entre les renouvelables et le nucléaire car l'électrification de l'énergie sera centrale. Enfin l'Europe ne devra pas négliger l'adaptation au changement climatique. Nous faisons confiance à l'Europe pour réussir ce défi. Bien souvent ses détracteurs ont prédit son échec – voire sa fin imminente – face aux intempéries. Mais l'Union a toujours su avancer sur la ligne de crête qui s'ouvrait à elle et se montrer à la hauteur des épreuves.

Dans un monde incertain et mouvant, c'est plus que jamais dans l'unité entre Européens que nous pourrions résister aux crises et à la montée de la violence pour construire l'Europe puissante et prospère, durable et sûre à laquelle aspirent nos concitoyens.

LE CIAMT, MON PARTENAIRE SANTÉ AU TRAVAIL

Pour en savoir plus sur le Ciamt rendez-vous sur www.ciamt.org

Au-delà des visites de contrôle et des obligations légales, le Ciamt prend soin de ma santé et m'accompagne tout au long de ma vie professionnelle.



1

LÀ DÈS LE 1^{ER} JOUR !

J'intègre une nouvelle entreprise. Je suis reçu par un médecin du travail ou un infirmier de santé au travail du Ciamt qui s'assure de ma bonne santé.



2

MON SUIVI EST PERSONNALISÉ

Selon mon exposition aux risques professionnels, je revois un professionnel de santé Ciamt 2, 3 ou 5 ans plus tard.

3

LE CIAMT AIDE MON EMPLOYEUR POUR ME SENSIBILISER ET ME FORMER AUX PRATIQUES DE PREVENTION

En accord avec mon employeur, je peux me former grâce au Ciamt : utilisation d'un défibrillateur, gestes de premiers secours en entreprise (SST), prévention des risques routiers...



4

JE SUIS SOUTENU...

J'ai un souci physique, mental ou sensoriel. Je prends rendez-vous avec un médecin du travail Ciamt qui me conseille et m'accompagne, qui peut me prescrire des examens ou m'orienter vers un autre professionnel.

7

ET SI JE NE POUVAIS PLUS TRAVAILLER ?

J'ai un problème de santé et je ne suis pas certain de pouvoir reprendre ou continuer mon travail. Des professionnels du maintien en emploi du Ciamt me conseillent et m'aident à trouver des solutions.

Tout savoir sur La Cellule de Maintien en Emploi sur www.ciamt.org



6

J'AI DES EXPERTS À MON ÉCOUTE

Mon poste doit être aménagé. Le médecin du travail du Ciamt (ou de mon entreprise) fait appel à un expert qui vient analyser mon environnement et mes besoins pour proposer des solutions à mon entreprise.



5

... ET ACCOMPAGNÉ EN CAS DE BESOIN

J'ai été arrêté plus de 3 mois. Je demande une visite de pré-reprise pour être dans les meilleures conditions à mon retour.



LA CNAMS, 37 FÉDÉRATIONS D'ARTISANS

La majorité des syndicats patronaux des métiers artisanaux de la fabrication et des services est affiliée à la CNAMS, à l'exception des métiers du bâtiment et de l'alimentation.

La CNAMS partage au niveau interprofessionnel la mission de ses syndicats adhérents avec lesquels elle est en concertation constante pour :

- Détecter et étudier les problèmes spécifiques du secteur.
- Intervenir pour corriger ou aménager les lois existantes ou en projet pour qu'elles ne lèsent pas les intérêts des professions qu'elle rassemble.
- Promouvoir les métiers représentés auprès de tous les publics concernés.
- Assurer une veille juridique, économique et sociale et en informer ses adhérents.
- Assurer le relais et la promotion de la formation professionnelle continue.
- Animer les relais locaux de la CNAMS présents dans 97 départements. ■

cnams
CONFÉDÉRATION NATIONALE
DE L'ARTISANAT DES MÉTIERS
DE SERVICE ET DE FABRICATION

WWW.CNAMS.FR

Avec Côté santé, suivez vos remboursements santé en un clin d'œil

Pas toujours facile de voir clair dans vos dépenses de santé !

Entre la Sécurité sociale, la mutuelle et votre reste à charge, le suivi de vos remboursements peut parfois être compliqué. Retrouvez en une seule et même application toutes ces informations.

Vous pouvez même ajouter les membres de votre famille pour suivre votre budget santé global.

N'attendez pas !

Téléchargez gratuitement Côté santé sur :



FEDELEC

PROFESSION ELECTRICIEN ELECTRONICIEN

Avec Côté santé, suivez vos remboursements santé en un clin d'œil

Pas toujours facile de voir clair dans vos dépenses de santé !

Entre la Sécurité sociale, la mutuelle et votre reste à charge, le suivi de vos remboursements peut parfois être compliqué.

Retrouvez en une seule et même application toutes ces informations.

Vous pouvez même ajouter les membres de votre famille pour suivre votre budget santé global.

N'attendez pas !

Téléchargez gratuitement Côté santé sur :

